



Grands Parents réclament droit de visite

Par **AntonyG**, le **08/08/2019** à **12:24**

Bonjour

Suites a des differents familiaux, les relations avec mes parents ne sont que insultes et menaces.

Et que depuis 10 j que mon fils est née ils veulent faire valoir un droit de visite et nous menaces de nous ammener au tribunal si on le refuse.

Quels sont leur droits et nos recours ?

Merci

Par **Visiteur**, le **08/08/2019** à **16:31**

Bonjour,

Oui, ils peuvent saisir la justice pour obtenir un droit de visite et d'hébergement.

Le droit de visite des grands-parents est fixé par l'article 371-4 du CC qui précise que "l'enfant a le droit d'entretenir des relations personnelles avec ses ascendants. Seul l'intérêt de l'enfant peut faire obstacle à l'exercice de ce droit. Si tel est l'intérêt de l'enfant, le JAF fixe les modalités des relations .

Mieux vaut tout tenter pour s'entendre !

http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/c_69044/le-droit-de-visite-des-grands-parents